

## MICROPROGRAMME 2021-2022

### LA LITTÉRATURE JEUNESSE POUR APPROCHER LA LANGUE ÉCRITE

Isabelle Montésinos-Gelet

[isabelle.montesinos.gelet@umontreal.ca](mailto:isabelle.montesinos.gelet@umontreal.ca)

Marie Dupin de Saint-André

[marie.dupin.de.saint.andre@umontreal.ca](mailto:marie.dupin.de.saint.andre@umontreal.ca)

Dominic Anctil

[dominic.anctil@umontreal.ca](mailto:dominic.anctil@umontreal.ca)

#### DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce microprogramme est une formation courte de deuxième cycle (15 crédits), qui a pour objectif d'outiller les enseignants, les conseillers pédagogiques et les professionnels de l'enseignement sur le plan de l'appropriation des nouveaux programmes et le développement d'habiletés liées à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. **Plus spécifiquement, ce microprogramme en didactique du français est consacré à l'usage de la littérature jeunesse pour approcher la langue écrite afin d'en favoriser l'appropriation. Les cours toucheront trois grandes thématiques : la littérature jeunesse, l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir de la littérature jeunesse et l'enseignement-apprentissage du lexique.**

#### CONTENUS SPÉCIFIQUES

- L'analyse des albums de littérature jeunesse
- La lecture : dispositifs d'enseignement
- L'écriture : stratégies et dispositifs d'enseignement
- L'enseignement de la syntaxe à partir de la littérature jeunesse
- L'enseignement des six traits d'écriture à partir de la littérature jeunesse
- L'analyse des illustrations dans les œuvres de littérature jeunesse
- La découverte et l'analyse de l'univers d'auteurs et d'illustrateurs
- Les composantes d'un enseignement lexical efficace et l'enseignement direct de mots ciblés
- L'acquisition de vocabulaire en lecture : stratégies pour comprendre le sens de mots inconnus
- Les contenus lexicaux du programme de formation (liens de sens, sens propre/sens figuré, locutions, registres de langue, dictionnaires, etc.)

#### PUBLIC CIBLE

Enseignants, orthopédagogues, conseillers pédagogiques du préscolaire et des trois cycles du primaire

## ORGANISATION

Les cours auront lieu un samedi (demi-journée) et un mardi soir par mois, de septembre 2021 à juin 2022. Aux cours en classe s'ajouteront également des contenus de cours en ligne.

En raison du contexte actuel lié à la pandémie, il nous est impossible d'indiquer pour le moment si les cours seront offerts en présentiel ou à distance à l'automne 2021. La décision sera prise ultérieurement par l'Université de Montréal en conformité avec les directives de la santé publique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avant de nous indiquer votre souhait de vous inscrire, vous devez vérifier que vous remplissez les conditions d'admission pour ces programmes (cf. <https://admission.umontreal.ca/programmes/microprogramme-en-didactique/admission-et-reglements/>). Vous devez notamment avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de 2e cycle en didactique. Attention, si vous êtes titulaire d'un baccalauréat des universités du Québec (UQAM, UQTR, UQAR, UQO, UQAT, UQAC), votre moyenne doit être d'au moins 3,20.

En plus des conditions générales d'admission aux cycles supérieurs de l'Université de Montréal, **les bacheliers de l'année en cours devront remettre une copie d'un contrat d'enseignement d'au moins deux mois au début des cours du microprogramme.** Votre admission sera conditionnelle à la remise d'une copie de votre contrat à la rentrée.

## Autres informations importantes :

1. Les participants s'engagent à mettre en pratique des contenus de cours à hauteur d'un minimum de 14 heures par session.
2. Dans le cas particulier des étudiantes en congé de maternité, en retrait préventif ou des étudiants en congé parental, ils s'engagent à l'une ou l'autre des mesures d'adaptation suivantes, à hauteur d'un minimum de 14 heures par session :
  - Option 1 : analyse critique de vidéos de pratique reliées à des contenus de cours.
  - Option 2 : planification détaillée et anticipation de mises en pratique reliées à des contenus de cours.
3. Tous les étudiants devront rendre compte de leur mise en pratique ou de ce qui s'y substitue dans leur portfolio et dans leurs examens réflexifs.

Les travaux proposés aux participants sont pensés pour nourrir leur pratique d'enseignement (ex. : planifications, analyses d'œuvres, écrits réflexifs, devoirs de synthèse, portfolio).